

## Moulin de La-Chaussée-d'Ivry Clapet d'Oulins

### Rétablissement de la continuité écologique sur la Vesgre

#### Localisation des travaux

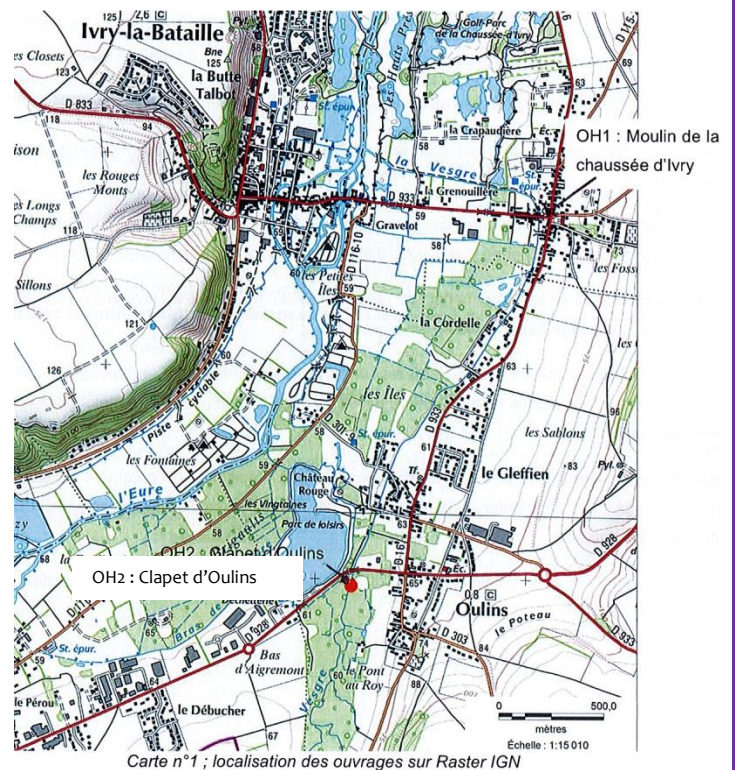
Les ouvrages hydrauliques du moulin de La-Chaussée-d'Ivry et du clapet d'Oulins se situent sur la Vesgre, classée en 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole sur cette portion aval. Le premier se situe dans le centre bourg de La-Chaussée-d'Ivry, et le second à proximité de l'étang des Vingtaines.

#### Enjeux et contexte

L'ancien moulin de La-Chaussée-d'Ivry est un ouvrage privé qui n'a plus d'usage depuis l'arrêt de la turbine dans les années 1980.

Le clapet semi-automatique d'Oulins est, quant à lui, une propriété communale, installé dans les années 70 pour la régularisation des crues de la Vesgre. Cependant, n'étant plus en état de fonctionnement, il restait depuis des années en position verticale constante.

Ces deux ouvrages impactaient la continuité écologique sur environ 4 km. L'enjeu de ce projet a donc été de la restaurer sur cette partie aval de la Vesgre en confluence avec l'Eure, dans l'objectif global d'atteinte du bon état des eaux de la Directive Cadre de l'Eau de 2000.



Moulin de la Chaussée, septembre 2012.



Clapet d'Oulins, mars 2015.

Masse d'eau

HR257 - La Vesgre du confluent de l'Opton au confluent de l'Eure

Objectifs de bon état SDAGE 2016-2021

2027

## 🔥 L'opération réalisée

Les travaux ont consisté à :

Moulin de La-Chaussée-d'Ivry
→ Suppression du vannage avec conservation des pelles de vannes fixées en position haute
→ Aménagement d'une rampe rustique et d'une rampe à anguilles sur le radier de l'ouvrage d'art et du vannage.
Clapet d'Oulins
→ Démantèlement du clapet
→ Aménagement d'une rampe rustique avec pré-barrage pour étager la chute résiduelle.

Les niveaux d'eau ont été calés selon la modélisation hydraulique réalisée dans le cadre de l'étude préalable. Ainsi, la Vesgre naturelle sera dorénavant mieux alimentée en période d'étiage. Le radier de l'ouvrage d'art routier de La-Chaussée-d'Ivry jouxtant le vannage ont représenté un facteur limitant de l'abaissement du niveau d'eau.

Travaux terminés, octobre 2015



## 🔥 Aspects organisationnels et réglementaires

✓ Dossier loi sur l'eau :

Déclaration – 3.1.2.0 – « Modification du profil en long ou en travers du lit mineur d'un cours d'eau ou conduisant à la dérivation du cours d'eau » sur 29.5 m.

Autorisation provisoire – 3.1.1.0 – « Installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d'eau, constituant 1° Un obstacle à l'écoulement des crues (A) et 2° Un obstacle à la continuité écologique (+50 cm) »

✓ **Demande de Déclaration d'Intérêt Général**

(Uniquement pour le site de La Chaussée d'Ivry)

✓ **Concertation avec les services routiers du CD28**

✓ **Conventionnement** pour l'entretien des rampes entre les deux communes et l'AAPPMA La Goujonnette.

## 🔥 Indices biologiques sur le site de La-Chaussée-d'Ivry

Avant travaux, une pêche électrique et un IBG (Indice Biologique Global) permettant d'identifier les populations de poissons et de macro invertébrés ont été réalisés. Il conviendra en N+3 de reconduire cette opération afin d'évaluer l'incidence des travaux réalisés.

	Note amont	Note aval
<b>Pêche électrique</b> Par : FDPPMA28 Le : 05/05/2014	8.49	6.86
<b>IBGN</b> Par : CE3E Le : 16/04/2014	13/20	15/20

## 🔥 Le bilan et les perspectives

**Bilan** : ces solutions techniques ont permis de concilier « rétablissement des continuités écologiques » et « maintien des usages ».

**Perspectives** : intervenir sur les autres ouvrages hydrauliques qui font obstacle à la continuité écologiques sur la basse Vesgre.

<b>Maître d'ouvrage</b>	SIBV Synd. Intercommunal de la Basse Vesgre
<b>Etudes préalables</b>	CE3E
<b>Maître d'œuvre</b>	CE3E
<b>Réalisation des travaux</b>	Entreprise Lafosse et fils
<b>Coût des études préalables</b>	36 280,00 € HT
<b>Coût de la MOE et dossiers réglementaires</b>	17 299,00 € HT
<b>Frais d'enquête publique</b>	4 558,76 € HT
<b>Coût des travaux</b>	67 684,40 € HT
La Chaussée d'Ivry	48 258,62 € HT
Oulins	18 428,26 € HT
<b>Coût final</b>	125 822,16 € HT
<b>Aides financières AESN/CD28 (80%)</b>	100 657,73 € HT
<b>Restant à charge du SIBV (20%)</b>	25 164,43 € HT
<b>Lancement de l'étude préalable</b>	Décembre 2012
<b>Réalisation des travaux</b>	Aout-Sept 2015
<b>Durée</b>	6 semaines

## 🔥 Contacts

**SIBV**

Syndicat Intercommunal de la Basse Vesgre

**Président** : M. Patrick Mouchard

**Techniciens rivière** : Yoann Lagarde  
06 07 98 79 51 / tr.eure2@gmail.com

**Adresse postale** :

En Mairie de ROUVRES  
28260 ROUVRES  
02 37 51 24 25 / sibv3@wanadoo.fr